

Cfdt:

france•tv



SOMMAIRE :

- Penser ensemble P.1
- Métiers compétences P.2
- Handicap 2017 P.2
- Réforme FTV P.2
- Salaires P.3
- Adhérer P.4

Vous voulez être
représentant(e) CFDT,
vous souhaitez nous
poser des questions ?

Appelez la CFDT :

01 56 22 88 21



@Ftv_fr

<http://cfdt-ftv.fr/>



Penser ensemble, S'engager pour les autres.

Représenter les collègues

Avec la réforme des CE, DP et CHSCT, les représentants du personnel seront élus au comité social et économique ou désignés par lui comme représentants de proximité. Leur rôle reste de faire remonter les questions à la Direction et de formuler leur avis sur les projets de réorganisation.

Négocier avec la Direction

Pour la création de droits nouveaux ou la défense des salariés, c'est le délégué syndical, représentant son syndicat et sa section, qui est chargé d'exprimer la position collective. Avec la réforme, les syndicats recueillant 50% des

suffrages exprimés peuvent signer un accord majoritaire avec la Direction pour modifier les règles en vigueur. Ce qui peut avoir un impact direct sur les conditions de travail ou la fiche de paie !

Assurer le pluralisme

La CFDT défend la proximité, la décentralisation, le respect des personnes. Elle refuse la technocratisation de la vie syndicale, et portera les particularités des directions et des sites du siège, des régions et des stations ultramarines.

Elle soutient la qualité de vie au travail, la consultation des salariés avant toute réforme, et la sauvegarde de la diversité.

Ne pas agir seul

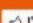
De même que les salariés ne doivent pas rester seuls, la section syndicale CFDT vise à représenter toutes les catégories, PTA ou journalistes, techniciens et cadres. La CFDT est présente dans tous les secteurs professionnels et partout dans le territoire.

Défendre un Audiovisuel public de qualité

Dans le cadre de la réforme prochaine, la CFDT est à l'écoute de vos avis, suggestions, car c'est notre vie professionnelle qui est en jeu.

**LA CFDT
C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS..**



Cliquez sur  J'aime pour rejoindre la communauté

Unités de compétences complémentaires



Le système des compétences complémentaires à FTV est devenu un véritable capharnaüm. Un régime complexe, pratiqué différemment selon les métiers et les régions au bon vouloir des responsables locaux et sans cohérence.

Rappelons que la CFDT a refusé de signer les accords en question, considérant qu'il s'agissait d'une politique de court terme. Un système de primes sparadrap attire les collaborateurs alors que parallèlement les pratiques, les technologies et les métiers

évoluent.

C'est à une véritable discussion sur les métiers actuels et futurs que la CFDT appelle, afin que FTV puisse mettre en œuvre une véritable politique prévisionnelle des emplois et compétences !

Il ne s'agit pas de compétences complémentaires ou de polycompétences mais bien d'évolutions des métiers. Une évolution discutée avec les professionnels concernés !

« Le taux d'emploi (5,55) augmente faiblement et reste insuffisant aux programmes, communication et Info. ainsi qu'en Corse, Guyane, Martinique et Mayotte... »

Bilan Handicap 2017

Malgré des données difficiles à mettre en cohérence pour cause de changement de système, on peut dire que les résultats de ce bilan 2017 ne sont pas bons.

Le taux d'emploi (5,55) augmente faiblement et reste insuffisant aux programmes, communication

et Info. ainsi qu'en Corse, Guyane, Martinique et Mayotte.

Les actions de sensibilisation au handicap sont très disparates selon les sites et trop faibles notamment au Siège.

Le budget n'a été utilisé qu'à 84% au détriment des actions de sensibilisa-

tion et d'intégration.



HANDICAP, TOUS CONCERNÉS !

Réforme Audiovisuel Public

Le gouvernement a annoncé les grandes lignes de ce qu'il envisage comme réforme de l'audiovisuel public. Une réforme partant prétendument des contenus mais qui commence par tailler à la hache sur le périmètre de l'audiovisuel

public avec le transfert de France 4 sur le Web et les interrogations sur France Ô.

Une réforme qui sort des cabinets ministériels et des comités d'experts, sans association des professionnels de FTV.

Des annonces ambitieuses pour France 3, le virage numérique, l'information, la jeunesse mais des annonces sans préciser les moyens associés et les conséquences sociales !



"On va réinventer nos chaînes."
[cliquer pour lire](#)

Salaires : négociations en cours



Comme chaque année, la Direction a lancé la négociation annuelle des salaires en ajoutant une proposition de modification du volet salarial de l'accord d'entreprise.

L'enveloppe d'augmentation

de la masse salariale serait de +1,4% tout compris pour une inflation prévue à 1,6% en 2018.

Contrairement à l'année dernière, la Direction ne propose pas d'accord d'intéressement.

La CFDT demande des mesures générales couvrant la perte de pouvoir d'achat, des mesures individuelles reposant sur une évaluation objective, et la mise en place d'un accord d'intéressement.

Elle est favorable à une harmonisation des règles PTA et Journalistes pour les garanties individuelles.

Nous demandons également l'égalité entre les régimes de restauration (RIE) et Titres restaurant ainsi que la mise en place d'un barème kilométrique vélo et/ou d'une flotte de vélos électriques.

Un observatoire des Cadres

Créé en 1996, l'Observatoire est un lieu de dialogue, qui sans être un think tank, est également un lieu de veille et d'études sur le travail des cadres et les outils de management.

L'OdC est piloté par des membres issus d'horizons variés : le conseil d'administration et le conseil scientifique sont composés d'universitaires, de responsables et consultants en ressources humaines, des responsables syndicaux, des sociologues et d'économistes.

Le **Conseil scientifique** se caractérise par la diversité de

ses membres : composé d'universitaires et chercheurs, de praticiens RH et de syndicalistes, ils sont ingénieurs ou spécialistes des sciences humaines, du secteur public ou privé et se réunissent tous les mois et demi pour anticiper sur les questions et les évolutions qui concernent les cadres, les managers et leur travail, ainsi que sur les outils de gestion des entreprises. Tous les membres considèrent que les corps intermédiaires ont un rôle à jouer dans l'entreprise ou l'administration. Le travail réel, tel qu'il se fait dans un contexte don-

né, est l'objet de leurs observations.

www.observatoiredescadres.fr/

Le premier collège comprend six sièges attribués aux représentants choisis par la CFDT-Cadres.

Le deuxième collège comprend de un à cinq sièges attribués à des personnalités qualifiées, membres actifs de l'OdC.



PASSEZ A L'ORANGE !



France Télévisions
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
Messagerie : CFDTGroupe@francetv.fr



[Suivez-nous sur Twitter](#)

PASSEZ A L'ORANGE !



Pour obtenir les coordonnées de votre délégué-e syndical-e CFDT,

appelez le :

01 56 22 38 67

Les délégués syndicaux centraux :

Nancy Gressier

José Lamude

Elisabeth Point

Yvonne Roehrig

Laurence Sarrasin

Etre adhérent(e), pourquoi ?

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET :

de bénéficier d'une information, d'un soutien individuel tant sur le plan professionnel que juridique dans le cadre des règles définies par la CNAS* CFDT,
- d'être informé sur vos droits, sur l'actualité sociale de votre région, de votre branche professionnelle...

Les adhérents peuvent bénéficier du nouveau [service téléphonique "RÉPONSE À LA CARTE"](#), accompagnement personnalisé sur l'ensemble du territoire. Par exemple :

Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel ?
• Un doute sur vos conditions de travail ?

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET D'ÊTRE ACTEUR DE LA VIE CFDT :

- en participant aux débats et aux actions proposées par l'organisation,
- en représentant la CFDT au sein de votre entreprise ou en étant candidat aux élections représentatives du personnel.



- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

Ce service permet un accompagnement personnalisé sur l'ensemble du territoire. Par exemple :

- Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel?
- Un doute sur vos conditions de travail?
- Un besoin d'information sur la formation professionnelle ?
- Une interrogation sur votre passage à la retraite ou sur le chômage ?
- Un problème plus personnel de mobilité ou de logement ?

- 66 % de crédit d'impôt

[Bulletin d'adhésion](#)
[ici!](#)